

Débats sur les risques nucléaires

Énergie. La réunion publique organisée par la Cli de Marcoule a rencontré un certain succès auprès du public.

Un rendez-vous public, organisé à 17 h, avec pour thématique les risques liés à l'activité nucléaire : le challenge était de taille pour faire le plein de la salle du centre culturel de Bagnols-sur-Cèze. Défi réussi. Un peu moins de 200 personnes étaient présentes pour échanger avec les responsables de l'État, de l'Autorité de sûreté nucléaire et le représentant de l'Association nationale des comités et commissions locales d'information (Anclci) et la Cli de Marcoule.

« Nous n'avons plus la culture du risque »

Garel, d'être pédagogue. « Les Cli sont là pour éclairer et informer sur les risques et les mesures de préventions à suivre. C'est une chose, mais il faut aussi que le citoyen soit acteur de cette prévention. C'est la préfecture qui a la main sur les mises en œuvre du PPI (lire ci-contre). Mais on va être honnête, si un accident survient, c'est au niveau national, et de ses services que cela se gère », lâche-t-il.

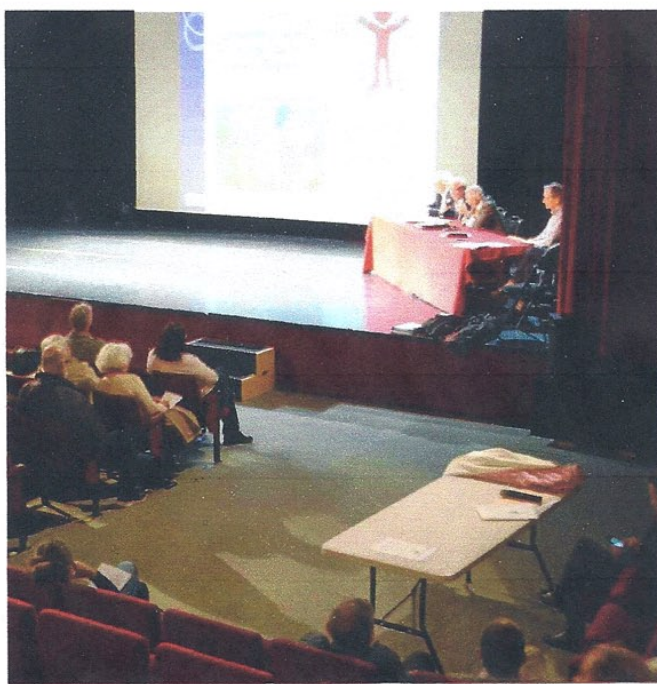
« Et si l'ordre d'évacuer est donné, on passe par le pont de la Cèze ? Ça va être sim-

ple », assène un membre du public... « Il existe des procédures comme se mettre à l'abri et se calfeutrer, rester informé et avoir des comprimés d'iode, à ne prendre que sur annonce de la préfecture », déclare-t-il.

Des questions pour les uns, des réponses pour les autres, mais le sentiment que les deux ne sont pas en adéquation. Informer sur le nucléaire et ses risques est une chose, mais le sujet est si sensible que la suspension de rétention d'information est grande parmi l'opinion. « Les Cli, comme celle de Marcoule, sont là pour informer, et elle le fait bien », insiste Jean-Claude Delalonde, président de l'Association nationale des Cli. « Les Cli sont nécessaires, mais ne peuvent pas tout faire. Depuis l'accident de Fukushima, nous avons beaucoup appris sur les procédures à mettre en œuvre. En France, nous sommes le pays le plus nucléarisé du monde par tête d'habitant. Le problème, c'est que nous n'avons plus la culture du risque », explique-t-il. « Les Cli sont aussi l'expression des interrogations », ajoute-t-il.

Pour Michel Garel, de la préfecture du Gard, cela va au-delà. « Le premier maillon de la chaîne, ce sont les citoyens. Qui a sa dose d'iodes chez lui ? Qui sait quand il faut la prendre ? », lance-t-il à l'assistance. Les réponses n'ont pas été nombreuses...

Un constat qui pousse les autorités à miser sur la pratique. Un exercice de simulation d'accident nucléaire, sur deux jours, est prévu pour le début de 2018. « Il



■ Les échanges ont été vifs et riches en informations.

P.-J. C.

faul que les exercices et que les scénarios soient plus proches de la réalité », explique Jean-Claude Delalonde.

PIERRE-JEAN CÔME
ccome@midilibre.com

Pour approfondir la thématique : www.cli-marcoule.org
www.risques-majeurs.info
www.asn.fr
<https://afpcn.org/risques-et-territoires/plan-communal-de-sauvegarde>.

Les communes qui entrent dans le PPI

Autour de la centrale nucléaire de Tricastin, qui déclenche un PPI, les zones éligibles au PPI de Marcoule comprennent vingt-cinq communes des deux départements. Pour le Gard sont concernées Chusclan, Codolet, Orsan, Saint-Étienne-des-Sorts, Bagnols, Connaux, Laudun, Montfaucon, Roquemaure,

Sabran, Saint-Alexandre, Saint-Geniès-de-Comolas, Saint-Nazaire, Saint-Laurent-des-Arbres, Saint-Paul-les-Fonts, Saint-Victor-la-Coste, Tresques et Vénéjan. Du côté du Vaucluse sont concernées les communes de Caderousse, Mondragon, Mornas, Orange, Piolenc, Uchaux et Séngnan-du-Comtat.

C4Diagnostics lauréate d'Innov'inMed

Société. Elle vient juste d'intégrer Ze Lab, l'accélérateur de Csbio.

La jeune société marseillaise C4Diagnostics, spécialisée dans le diagnostic des maladies infectieuses qui a intégré Ze Lab, l'accélérateur biotech et pharma du groupe Csbio basée au Parc régionale d'activités économique Marcel-Boiteux de Codolet vient de remporter un nouveau prix. Après avoir été dans le top 3 pour le prix international Universal biotech innovation award 2017 (seule société française à atteindre la finale sur 262 candidats représentant 31 pays), l'entreprise a été lauréate du prix Invest award d'Innov'inMed 2017.

Rappelons que cette société apporte sur le marché du diagnostic in vitro une technologie de rupture basée sur des brevets issus du CNRS et de l'Uni-



■ Csbio est au PRAE Marcel-Boiteux de Codolet.

versité d'Aix-Marseille. Elle a été fondée par Younes Lazrak, Emilie Fugier et Sam Dukan et son partenariat avec Ze Lab va durer un an. Le temps pour C4Diagnostics de se structurer, d'emmagasiner de l'expérience dans tous les domaines et de se développer pour pérenniser la structure. Avec tous ces prix, cela semble bien parti.

La CGT inquiète sur la sécurité

Emploi. Pour le syndicat, le recours aux sous-traitants menace la sûreté du site.

Alexandre Pissas leur avait promis avant le début de la réunion, il a tenu parole. La CGT a, en effet, profité de la réunion publique de la Cli pour alerter « l'opinion publique » et donc le public présent dans la salle sur « ses inquiétudes fortes sur la sûreté et la sécurité du site de Marcoule ».

Le syndicat a remis en cause « la sous-traitance effrénée ayant pour but une diminution des coûts mais plus une réduction des effectifs. Une politique qui s'exerce au détriment de la sûreté des installations ». Il a dénoncé « ce désengagement d'Areva NC sur le site au profit des filiales d'Areva qui entraîne la perte de compétences, de connaissances ainsi que l'histoire des installations nucléaires. Il fait courir des risques non seulement aux salariés du site mais également aux populations avoisinantes ». Pour la CGT, la sauvegarde



■ La CGT veut alerter l'opinion publique et la population.

ARCHIVES

et le maintien des compétences et connaissances sont essentiels à la réalisation et au respect des objectifs d'exploitation, d'assainissement et démantèlement des installations. « Les difficultés pour tenir les engagements sont déjà visibles avec

des retards sur les prévisions qui continuent de s'accroître », ont expliqué les syndicalistes. La CGT a déclaré « ne pas vouloir faire peur aux populations mais plutôt réveiller les consciences et ainsi engager les politiques à

intervenir pour que la sûreté et la sécurité du site de Marcoule soient optimales. C'est notre priorité comme celle des salariés et des populations environnantes ». Les politiques présents lors de la réunion ont bien entendu le message...

LEXIQUE

Une histoire de plans

La gestion des risques est pensée et inscrite dans divers plans à mettre en œuvre en fonction du niveau de risque.

PPI : le Plan particulier d'intervention. Il s'agit d'un plan de secours spécifique établi par l'État visant des risques liés à l'existence et au fonctionnement d'installations ou d'ouvrages déterminés.

PCS : le Plan communal de sauvegarde a été institué par la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004. Il s'inscrit dans le dispositif général d'organisation des secours. Obligatoire pour toute commune soumise à un risque majeur identifié par un plan de prévention des risques naturels (PPRN) approuvé ou par un plan particulier d'intervention (PPI) pour les risques technologiques, il est fortement recommandé pour toutes les autres communes.

PFMS : le Plan familial de mise en sûreté est un outil mis à la disposition des habitants exposés à un risque naturel ou technologique, dont la finalité est de leur permettre d'anticiper au mieux la gestion de l'événement et de se préparer à la vie du mieux possible. Il y est expliqué les phases de préparation, (avant l'événement) ainsi que des phases d'urgence, pendant l'événement et de post-urgence (après l'événement ou retour à la normale).